

STRUCTURES LIBÉRALES LÉGÈRES



Réhabilitation cardiaque pluri-professionnelle
en milieu libéral, en lien avec le médecin traitant
et les établissements de santé

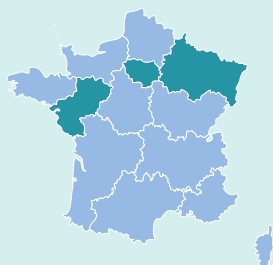


Porteur du projet :

SELARL Cœur & Santé Bernoulli
(3 rue Bernoulli, Paris)

Partenaires :

SELARL Cœur et Santé 51 (22 rue
Simon, Reims) et Centre Ellipse (19 rue
du Fossé des Treize, Strasbourg)



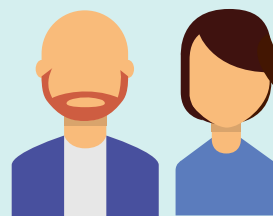
ÎLE-DE-FRANCE
GRAND EST
PAYS DE LA LOIRE



Durée :
3 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
1.268 K€



Patients atteints
d'infarctus du myocarde,
d'insuffisances cardiaques ou
en post-chirurgie cardiaque,
soit 2.288 personnes



Publié au
Journal officiel
le 23/06/2021



Modèle de financement :
forfait de prise en charge
ambulatoire réparti entre
différents professionnels
(infirmier, aide-soignant,
kinésithérapeute, STAPS,
psychologue, diététicien)

